



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Arrêté du 29 décembre 2025

N°72-2025-12-29-00002

Arrêté du 1er décembre 2025

N° 25/6621

OBJET : Arrêté conjoint portant avis de classement des offres par la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projet social placée auprès du Préfet de la Sarthe et du Président du Conseil départemental de la Sarthe pour la création de places d'actions éducatives en milieu ouvert (AEMO) et d'actions éducatives en milieu ouvert renforcée (AEMO R)

LE PRÉFET DE LA SARTHE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L 313-1 à L 313-8 et R 313-1-1 à R 313-7-8 ;

VU l'avis d'appel à projet du 2 juillet 2025 du Président du Conseil départemental pour la création d'un service d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) et d'action éducative en milieu ouvert renforcée (AEMO R) ;

VU l'avis conjoint d'appel à projet du 8 août 2025 rectificatif à l'avis d'appel à projet du 2 juillet 2025 signé par le Préfet de la Sarthe et le Président du Conseil départemental pour la création d'un service d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) et d'action éducative en milieu ouvert renforcée (AEMO R) ;

VU l'arrêté conjoint n° 72-2025-11-07-00002 du 7 novembre 2025 du Préfet de la Sarthe et l'arrêté n°25/5972 du 27 octobre 2025 du Président du Conseil départemental de la Sarthe fixant la liste des membres ayant voix délibérative et consultative à titre permanent de la Commission d'information et de sélection d'appel à projet social placée auprès du Préfet de la Sarthe et du Président du Conseil départemental de la Sarthe, concernant les appels à projets relevant de leurs compétences conjointes ;

VU l'arrêté conjoint n° 72-2025-11-07-00003 du 7 novembre 2025 du Préfet de la Sarthe et l'arrêté n°25/5973 du 27 octobre 2025 du Président du Conseil départemental de la Sarthe fixant la liste des membres ayant voix consultative de la Commission d'information et de sélection d'appel à projet social placée auprès du Préfet de la Sarthe et du Président du Conseil départemental de la Sarthe, pour la création d'un service d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) et d'action éducative en milieu ouvert renforcée (AEMO R) dans le département de la Sarthe ;

VU l'audition des candidats par la Commission d'information et de sélection d'appel à projet social réunie le 26 novembre 2025 après instruction de leurs dossiers par les services instructeurs ;

VU le classement des offres dans le respect des textes législatifs et réglementaires et des critères exigés dans le cahier des charges ;

VU le procès-verbal de la Commission d'information et de sélection d'appel à projet social réunie le 26 novembre 2025 ;

SUR proposition conjointe de Madame la Secrétaire générale de la Préfecture de la Sarthe et de Monsieur le Directeur général des services du Département ;

ARRÊTENT

Article 1 : La Commission d'information et de sélection d'appel à projet placée auprès du Préfet de la Sarthe et du Président du Conseil départemental de la Sarthe a émis l'avis de classement suivant :

1er Association Montjoie

2ème Association ACADEA

Article 2 : Dans un délai de deux mois à compter de sa publication, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours :

- gracieux auprès des services de l'Etat et du Département ;
- contentieux devant le tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Ile Gloriette 44041 NANTES Cedex 01, ou par le site télerecours.

Article 3 : Madame la Secrétaire générale de la Préfecture de la Sarthe et le Directeur général des services du Département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et sur le site internet du Département de la Sarthe www.sarthe.fr.

Le Préfet de la Sarthe

Signé

Sébastien JALLET

Le Président du Conseil départemental de la Sarthe

Signé

Dominique LE MENÈR

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa réception au contrôle de légalité le :
et de sa publication ou notification le : **129 DEC. 2025**